



Projet collectif sur mesure

Appel à projet :

Travailleurs en situation de handicap d'ESAT ou d'EA : S'intégrer dans son environnement professionnel

Proposition à retourner exclusivement par mail
au plus tard le 18/08/21
OPCO Santé / Délégation Régionale Ile-de-France

A l'attention de :
Nicolas Mazzoli – Chargé de projet ingénierie
40, rue Gabriel Crié – CS 70001 – 92247 MALAKOFF CEDEX

☎ : 07 76 33 65 18
e-mail : nicolas.mazzoli@opco-sante.fr

Réunion de cadrage (uniquement pour l'organisme retenu) :
26/08/21 Après-midi



CONTEXTE

1 – OPCO Santé

L'OPCO Santé est l'opérateur de compétences du secteur privé de la santé.

Il est composé des secteurs suivants :

- sanitaire, médico-social et social privé à but non lucratif,
- santé au travail inter-entreprises,
- hospitalisation privée,
- thermalisme,
- et de l'Etablissement Français du Sang.

Il a pour mission de contribuer au développement de l'emploi, des compétences, des parcours professionnels dans son champ, tel que défini ci-dessus.

L'OPCO Santé au niveau national, compte 11 000 établissements adhérents et plus d' 1 000 000 de salariés couverts.

Présent sur l'ensemble du territoire métropolitain et ultra marin, l'OPCO Santé est composé de 25 implantations régionales dont l'île-de-France.

2. La problématique :

Le secteur des ESAT et des Entreprises Adaptées se trouve aujourd'hui confronté à de nouvelles exigences face à la prise en charge des travailleurs en situation de handicap qu'il accompagne, mais également face aux prestations qu'il propose à ses clients. Il est ainsi amené à diversifier et à renforcer la qualité à la fois de ses accompagnements et de ses services. De plus, le contexte sanitaire 2020-21 a été particulièrement impactant pour la continuité voire le maintien d'activités de ce secteur. Les établissements doivent donc assurer leur pérennité économique tout en renforçant la qualité des prestations proposées en interne et en externe.

Une amélioration continue de la qualité passe par la professionnalisation des personnels en situation de handicap, leur implication dans le contexte professionnel et le développement des compétences comportementales et relationnelles, en interne comme en externe.

Le travailleur en situation de handicap n'est plus seulement un usager, il est considéré comme un acteur de son parcours au sein de l'ESAT et auprès des entreprises clientes. Afin de répondre à cette évolution, il doit développer ses capacités d'adaptation, de communication et adopter la bonne posture envers les encadrants mais aussi à l'égard de clients de plus en plus exigeants.

Quel que soit son handicap (somatique, psychique, cognitif), la personne en situation de travail au sein d'un ESAT ou d'un EA doit acquérir les codes permettant d'adopter la « juste distance » d'une posture professionnelle et de s'intégrer au sein d'un collectif de production.



Cette meilleure intégration des normes en entreprise permettra également à chacun d'adapter de façon plus réaliste son projet personnalisé à ses objectifs professionnels.

Il sera donc proposé une action visant à faire évoluer les postures et les comportements des travailleurs en situation de handicap dans leurs relations professionnelles : membres de leur équipe, personnels encadrants ou encore des clients. Elle permettra d'identifier les codes et attitudes en usage dans l'entreprise et de les intégrer.

ET OBJECTIFS DE FORMATION

Objectif de la formation :

Intégrer une posture professionnelle pour mieux contribuer à un collectif de travail.

Objectifs pédagogiques :

- Comprendre le cadre d'intervention du travail protégé (ESAT ou EA), identifier les différents interlocuteurs internes (moniteur d'atelier, accompagnateur, cadre...) et externes (clients, partenaires...). Connaître et comprendre les objectifs et les contraintes spécifiques de son établissement ;
- Appréhender l'importance du respect des procédures et des règlements sécurité afin d'acquérir des réflexes garantissant sa sécurité, celle des autres, son bien-être et sa santé au travail ;
- Différencier les sphères professionnelle et privée : se positionner dans son environnement professionnel en adoptant les codes de vie collective et son mode relationnel (respect des horaires, hygiène, respect des collègues et des liens hiérarchiques...) ;
- En tenant compte des spécificités de son handicap, identifier ses compétences dans les 3 dimensions : savoir, savoir-faire et savoir-être. Être en mesure de comprendre les principaux handicaps des autres, savoir comment s'y adapter ;
- S'intégrer dans un collectif de travail : savoir s'affirmer dans le respect des autres, construire des liens de confiance, adopter une posture collaborative favorable à la cohésion d'équipe...

PUBLIC VISE

Les travailleurs en situation de handicap intervenant en ESAT et en Entreprise Adaptée.

ORGANISATION DE LA FORMATION

1. CONDITIONS DE DEROULEMENT :

L'organisme de formation s'engage à :

- Travailler de manière collaborative avec l'OPCO Santé sur ce projet, et adapter les contenus et méthodes aux réalités professionnelles des stagiaires ;
 - Désigner un responsable pédagogique ;
 - Animer les sessions de formation ;
 - Envoyer à l'OPCO Santé les supports de formation remis aux stagiaires au moins 15 jours avant le démarrage de l'action ;
 - Préciser les fondements théoriques sur lesquels il s'appuiera ;
 - Faire des recommandations sur :
 - ✓ **L'implication de l'encadrement** (séminaire de lancement, intégration sur certains temps de la formation, restitution...)
 - ✓ Les modalités de collaboration, suivi et restitution avec l'OPCO Santé
 - ✓ **Divers outils** permettant plus de collaboration entre les différentes structures de l'association
 - ✓ **L'organisation et la composition des groupes.**
 - Organiser le suivi administratif (envoi des convocations, évaluation à chaud et à froid, gestion des remplacements, annulations...).
- **Profil des intervenants**

Les intervenants proposés devront posséder

- Une bonne connaissance du secteur, de ses établissements et du public formé ;
- Une expérience conséquente en animation pédagogique et en dynamique de groupe ;
- Une expertise sur la thématique abordée.

2. DUREE :

+/- 3/4 jours, modalités à proposer par l'organisme de formation.

3. CALENDRIER ET RYTHME :

La formation se déroulera entre octobre et décembre 2021.



4. NOMBRE DE GROUPES :

La taille des groupes ne saurait dépasser 12 personnes.
Entre 2 et 3 groupes de formation sont prévus sur le second semestre 2021 en inter établissements.

5. LIEU DE LA FORMATION :

Le prestataire se chargera de l'organisation logistique (location ou mise à disposition d'une salle pour la formation, organisation des repas pris en commun avec les stagiaires...)

Les salles proposées devront se situer dans Paris intramuros et devront être facilement accessibles par les transports en commun. Elles devront également être accessibles aux personnes en situation de handicap.

Les frais inhérents à l'organisation logistique devront être distingués des frais pédagogiques.

EVALUATION ET VALIDATION DE LA FORMATION

L'organisme de formation proposera les niveaux d'évaluation suivants afin de mesurer les effets de cette action :

- **Une évaluation formative** à l'initiative du formateur, dont l'objectif est de vérifier individuellement que les objectifs pédagogiques ont été atteints, ce qui se traduit par la remise d'une attestation de réalisation répondant aux exigences de la loi du 24 novembre 2009 relative à l'orientation et à la formation professionnelle tout au long de la vie.
- **Un bilan oral** lors de la dernière journée de formation et en présence des participants, des formateurs et d'un représentant de l'OPCO Santé Ile de France. Ce bilan a pour objet d'évaluer la pertinence du dispositif de formation, le degré de satisfaction des stagiaires et les éventuelles améliorations à apporter dans la perspective d'une reconduction.
- **Un questionnaire de satisfaction en ligne** fourni par l'OPCO Santé, lien à transmettre à l'issue de la formation à chaque participant, prévoir le temps de le renseigner de préférence sur le temps de la formation. Possibilité pour le stagiaire de le remplir après la formation, faute d'équipement connecté ou de qualité du réseau, mais non souhaité. L'OPCO Santé s'engage à communiquer les résultats au prestataire dans les meilleurs délais.
- **Un rapport d'évaluation**, rédigé par le prestataire, analysant les conditions de la mise en œuvre de l'action, notamment au regard des aspects suivants :
 - modalités pédagogiques (pertinence du contenu, du rythme, des choix pédagogiques) ;
 - évaluation des effets produits par l'action (atteinte des objectifs pédagogiques, autres effets);
 - évaluation des acquis ;
 - préconisations d'amélioration et autres besoins de formation repérés.



- **L'évaluation de l'ensemble du dispositif à 3 mois** visant à mesurer l'évolution des pratiques suite à la formation.

Le rapport sera constitué en 8 parties :

1. Nombre de stagiaires/ nombre de groupes ;
2. Objectifs de formation ;
3. Les moyens et méthodes pédagogiques proposés en précisant les adaptations effectuées en cours de mise en œuvre ;
4. Déroulement/séquençement de la session de formation ;
5. Adhésion des stagiaires à la formation et à la démarche proposée ;
6. Synthèse de toutes les évaluations « à chaud » et verbatim ;
7. Effets de la formation ;
8. Pistes d'amélioration et suggestions.

CRITERES DE SELECTION

Les critères de sélection des candidatures s'apprécieront dans l'ordre suivant :

1. Qualité de la proposition de formation

- Adéquation entre les objectifs du cahier des charges et les contenus proposés
- Originalité et pertinence de l'organisation pédagogique (contenus, méthodes)
- Pertinence des supports pédagogiques
- Pertinence des modalités de suivi et d'évaluation.

L'organisme de formation pourra proposer une approche multimodale dans ses dispositifs pédagogiques. Cette possibilité correspond à la volonté de l'OPCO Santé de penser la formation différemment en s'appuyant notamment sur les enseignements des neurosciences et leur impact sur nos méthodes d'apprentissage.

Quelques exemples de moyens qui pourront être proposés si pertinents :

- Partie de la formation réalisée à distance : webinaires, classes virtuelles...
- Modèle participatif style « forum », plate-forme collaborative, classe inversée,
- Padlet, sondage ou quizz, nuages de mot, mind mapping, missions et gamification,
- Utilisation de capsules vidéo,
- Séquences de micro learning...

Toute suggestion sera la bienvenue.

La formation devra être la plus pragmatique et interactive possible afin de favoriser le transfert en situation de travail. Elle alternera entre apports théoriques et exercices d'analyse de situations.

La formation devra comporter :

- Des apports de contenus théoriques et méthodologiques ;



- Des temps d'échanges de pratiques, de co-développement ou d'apprentissage par les pairs ;
- Des outils concrets et opérationnels : des grilles de lecture et d'analyse afin de mieux comprendre les situations rencontrées ;
- Des temps d'évaluation formative.

2. Moyens humains mis à disposition de la formation :

- Expérience et qualification des formateurs pressentis

3. Références de l'organisme dans le secteur d'activité ou dans le domaine de l'action

4. Coût de la prestation (prix/jour/groupe)



DOSSIER DE CANDIDATURE

Nom du prestataire

I. Coordonnées

Interlocuteur référent de la mission : Téléphone : Email : N° de SIRET :	
Interlocuteur administratif : Téléphone : Email :	
Adresse :	
Téléphone :	
Fax :	
Site internet :	



II. *Présentation de l'organisme et référence en lien avec la problématique visée.*

Nous vous remercions de préciser le nom, la fonction et les coordonnées des personnes contact.

Nous sommes susceptible de prendre contact avec certains d'entre eux.

Présentation des démarches qualité mise en œuvre

Une page maximum

III. *Analyse de la demande et proposition d'intervention*

III-A. Décrivez votre compréhension du contexte et de la demande de l'association. Décrire les enjeux et les objectifs de la formation selon vous.

2 pages maximum



III-B. Présentez les consultants mobilisés sur cette intervention et leur expérience en lien avec la demande (Connaissance : secteur, public, thématique)

Joindre les CV des consultants

III-C. Décrivez votre approche pédagogique et méthodologique ainsi que les supports utilisés (supports d'intervention et support stagiaires)

1 extrait des supports sera remis en annexe.

Une page maximum

III-D. Précisez votre déroulé pédagogique

Module	Objectifs	Contenus	Méthodes et supports	Durée

IV - Système d'évaluation. Précisez le système ainsi que les critères d'évaluation proposés. Une attention toute particulière est accordée à l'évaluation des actions de formation menées. Quelques exemples de supports d'évaluation seront transmis en annexe.

V- Modalités de collaboration avec l'association et l'OPCO Santé.



VI- Éléments financiers

Coût de la journée d'intervention – (incluant : les supports, les frais de déplacement et l'ingénierie en amont)

TTC

Coût de l'évaluation à froid

TTC

Le dossier complet devra être transmis exclusivement par messagerie électronique à l'adresse suivante :

nicolas.mazzoli@opco-sante.fr

Les documents seront présentés sous un format informatique standard : Powerpoint, Word, Acrobat...

Tout dossier incomplet ne sera pas examiné.

Je certifie l'authenticité des informations portées sur la présente proposition d'intervention

Fait le à

Annexe 1 : Fiche synthétique (à renvoyer sous format WORD – 2 pages max)

Référence du prestataire	
Références : Connaissance du secteur, du public et de la thématique	
Qualité des intervenants	
Action proposée	
Titre	
Objectifs	
Public et nombre de stagiaires	
Contenu	
Démarche pédagogique	
Supports	
Evaluation	
Durée, rythme et Coût	
Commentaires ou informations diverses	